
PLAN DE COURS¹

SIGLE ET TITRE DU COURS : FIN2100 - ASSURANCES

GROUPE : 05 - Formation à distance

CHARGÉ DE COURS² : David St-Pierre de la Chevrotière

PRÉSENTATION DU CHARGÉ DE COURS

Natif de Rouyn-Noranda, je suis titulaire d'un baccalauréat en comptabilité de l'Université Laval, ainsi que d'un certificat en services financiers de la même institution.

J'exerce en tant que planificateur financier, représentant en épargne collective et conseiller en sécurité financière depuis 2017

Je suis travailleur autonome chez IG Gestion de Patrimoine.

ACCEPTATION DU DÉPARTEMENT³



HUMAINE
CRÉATIVE
AUDACIEUSE

¹ [Procédure relative aux plans de cours](#)

² Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger la lecture du texte.

³ Conformément à la [Procédure relative aux plans de cours](#), un plan de cours qui n'a pas été accepté par le département ne peut être présenté aux étudiants.

OBJECTIFS DE LA FORMATION DE 1ER CYCLE

La formation de premier cycle trouve sa spécificité dans les caractéristiques suivantes :

- elle vise le développement chez l'étudiant de ses capacités d'analyse et de synthèse par l'étude relativement approfondie d'une discipline ou d'un champ d'études dans les aspects aussi bien théoriques qu'empiriques et en misant sur l'appropriation des fondements et de la méthodologie propre à cette discipline ou à ce champ d'études ;
- dans la perspective d'une éducation permanente, elle développe la capacité d'apprendre par soi-même de façon continue ;
- elle le rend capable de s'adapter facilement aux changements, de relier son champ de compétence aux autres spécialités et de collaborer avec des tiers ;
- elle le rend capable de discerner la valeur objective des affirmations qu'il fait ou qui lui sont faites, de bien comprendre, interpréter et commenter l'information ;
- elle développe chez lui une compétence professionnelle ou scientifique qui le rend apte à intervenir efficacement et à mesurer la portée sociale et éthique de ses activités ;
- elle l'amène à maîtriser le langage propre à son domaine de connaissances, à pouvoir produire un discours cohérent et pertinent, à l'articuler de façon précise, claire et concise, tant à l'écrit qu'à l'oral et, ainsi, à être capable de communiquer ses connaissances dans son milieu professionnel ou scientifique et dans l'ensemble de la société ;
- elle développe son esprit d'initiative et sa créativité, qui le rendent actif dans son milieu et l'amènent à appliquer ses connaissances à des situations et des problèmes nouveaux.

DESCRIPTION DU COURS

Ce cours vise à initier l'étudiant (e) au processus d'analyse globale des besoins d'assurance de personnes, aux caractéristiques des produits d'assurances et de rentes disponibles sur le marché, et à l'encadrement déontologique en assurances de personnes. Au terme de ce cours, l'étudiant (e) sera en mesure d'analyser les types de risque assurables, d'évaluer les besoins d'assurances, et de maîtriser les principales caractéristiques techniques des produits d'assurances et de rentes. Le cours permet aussi à l'étudiant (e) de connaître les intermédiaires financiers et autres intervenants de l'industrie en assurances de personnes.

OBJECTIFS DU COURS

GÉNÉRAUX

Au terme de ce cours, l'étudiant(e) sera en mesure de connaître et comprendre :

Le processus d'analyse globale des besoins d'assurances, l'assurance de personnes individuelle, l'assurance de personnes collective, les rentes et assurances de dommages.

SPÉCIFIQUES

Au terme de ce cours, l'étudiant(e) sera en mesure de :

- Connaître les principes de base de l'assurance
- Analyser les types de risque assurables
- Évaluer les besoins d'assurances de personnes
- Maîtriser le processus d'analyse globale des besoins d'assurance de personnes
- Maîtriser les principales caractéristiques techniques des produits d'assurances et de rentes.
- Connaître les intermédiaires financiers et autres intervenants de l'industrie ainsi que l'encadrement déontologique en assurances de personnes.

CALENDRIER

Séance (semaine)	Contenu	Lectures, travaux et directives
1	Introduction au risque et à l'assurance La notion de risque; gestion des risques; identification des risques qui menacent la santé financière du client ou de sa famille; gestion des risques personnels au moyen de l'assurance (assurance individuelle et assurance collective)	Module 3 : 1.1 à 1.3.4.4 Quiz à faire après le cours Corrigé en ligne
2	Examen de la situation du client Processus d'analyse globale (examen de la situation du client): Besoins personnels auxquels répond l'assurance de personnes; besoins professionnels auxquels répond l'assurance de personnes;	Mises en situation à faire après le cours Corrigé en ligne
3	Évaluation des besoins évaluation des besoins d'assurance invalidité; évaluation des besoins d'assurance sur la vie; évaluation des besoins d'assurance santé; évaluation des besoins d'assurance de dommages; classement des risques en ordre de priorité d'intervention;	Module 3 : 2.1 à 2.3 Mises en situation à faire après le cours Corrigé en ligne
4	Types de compagnies d'assurance et choix des produits vue d'ensemble des produits d'assurance de personnes; autres assureurs de personnes; le choix des produits	Module 3 : 2.6 et 4.1 à 4.2.1 Cas à faire seul ou en équipe et présentation sur le forum
5	Les contrats d'assurance, leur vente et la déontologie le contrat d'assurance; ventes de produits d'assurances; encadrement déontologique en assurance de personnes	Module 3 : 3.1 à 3.1.2 et 4.3 à 4A.4 Mises en situation à faire après le cours Corrigé sera présenté au début du cours suivant
6	Les assurances – Prestations du vivant Assurance invalidité; assurance en cas de maladie grave; soins de longue durée; assurance maladie complémentaire; éléments de planification	Module 3 : 5.1 à 5.2.5, 5.3 à 5.3.2 et 5.7 Mises en situation à faire après le cours Corrigé en ligne

7 et 8	L'assurance vie et la tarification L'assurance vie temporaire courte et moyenne durée; assurance vie longue durée; avenants; tarification de l'assurance vie	Module 3 : 6.1 à 6.2.3 Mises en situation à faire après le cours Corrigé en ligne Présentation du travail de session
9	Examen mi-session en ligne	
10	L'assurance collective Assurance collective dont le preneur est un employeur; assurance collective dont le preneur est un créancier ; assurance collective dont le preneur est une association.	Module 3 : 3.2 à 3.2.4 et 7.1 à 7.7 Mises en situation à faire après le cours Corrigé en ligne
11	Les rentes Qu'est-ce qu'une rente? ; combiner assurance vie et rente viagère; probabilité de survivre à son capital; les rentes viagères comme solution de rechange aux fonds distincts avec garantie de retrait	Module 3 : 10.1 à 10.4.2 et 10.6 à 10.9 Quiz à faire après le cours
12	L'assurance de dommages Primes payées ; principaux facteurs de base servant à établir la prime	Module 3 : 2.4 à 2.4.6 et 11.1 à 11.2.8 Mises en situation à faire après le cours Corrigé en ligne
13	La fiscalité de l'assurance de personnes * Appréciation des enseignements	Module 3 : 5.2.6 à 5.2.9, 5.5 à 5.5.3, 6.3 et 10.5 à 10.5.3.2 Mises en situation à faire après le cours Corrigé en ligne
14	Présentation des travaux de session	Livraison en ligne
15	Examen final en ligne	

ÉVALUATION DE L'ÉTUDIANT

Notation

Conformément à l'article 2.13.1 du [Règlement 3 des études de 1^{er} cycle de l'UQAT](#), la notation littérale pour ce cours représente :

A+, A, A-; B+, B, B-; C+, C, C-; D+, D; E

Une cote fixe sera utilisée pour établir la notation littérale pour ce cours selon la grille suivante :

A+	93,00 %	100,00 %	C+	73,00 %	76,99 %
A	90,00 %	92,99 %	C	70,00 %	72,99 %
A-	87,00 %	89,99 %	C-	67,00 %	69,99 %
B+	83,00 %	86,99 %	D+	63,00 %	66,99 %
B	80,00 %	82,99 %	D	60,00 %	62,99 %
B-	77,00 %	79,99 %	E	0,00 %	59,99 %

Pondération d'une activité

Conformément la résolution M10-GES-38-07 du Conseil de module des sciences de la gestion, aucune activité d'évaluation ne peut représenter plus de 50 % de la note finale d'un cours.

L'enseignant peut exiger, s'il le précise dans son plan de cours, que les étudiants obtiennent une note minimale pour un ou plusieurs éléments d'évaluation pour la réussite du cours.

Participation

Conformément la résolution M10-GES-38-08 du module des sciences de la gestion, aucune pondération ne doit être attribuée à la participation des étudiants dans tous les cours du module.

Présentation des travaux écrits

Conformément à la résolution M10-GES-38-09 du module des sciences de la gestion, tout travail remis à l'enseignant doit respecter les règles de présentation de la dernière version du [Guide de présentation des travaux écrits de l'UQAT](#).

Délai de correction

Sauf dans les cours à formule particulière ou dérogeant du calendrier universitaire (intensif, de moins de trois crédits, s'échelonnant sur plus d'un trimestre, stage, projet d'application, etc.), un élément d'évaluation comptant pour au moins 20 % de la note finale doit être administré et corrigé pour que les résultats soient connus des étudiants avant la date limite d'abandon sans mention d'échec au dossier universitaire et sans remboursement prévue au calendrier universitaire.

Évaluation de la qualité du français

Conformément à la [Politique linguistique de l'UQAT](#) et la résolution M00-GES-10-06 du module des sciences de la gestion, jusqu'à 10 % des points des travaux individuels et des travaux en équipe peuvent être déduits de la note obtenue en regard de la qualité du français écrit.

Omission ou retard dans remise d'un travail

L'omission de remettre ou de compléter un travail dans les délais demandés entraîne une perte de 20 % par jour de retard de la note finale de ce travail.

Absence à un examen

Conformément à la [Politique d'absence et de reprise à un examen du module des sciences de la gestion](#), seul un motif sérieux permet à l'étudiant de reporter, de s'absenter et de reprendre un examen. Le motif invoqué doit relever de circonstances importantes et indépendantes de la volonté de l'étudiant.

L'étudiant qui doit reporter ou s'absenter à un examen doit compléter, signer et envoyer le formulaire de demande de reprise d'examen dans les délais prescrits avec les pièces justificatives par courriel à l'adresse gestion.distance@uqat.ca.

Plagiat

Conformément au [Règlement 12 sur le plagiat ou la fraude pour les étudiants de l'UQAT](#), tout acte (incluant la tentative et la participation) de plagiat ou de fraude relatif autant aux travaux académiques qu'aux documents officiels à caractère scolaire peut entraîner une ou plusieurs sanctions.

Intelligence artificielle

Le recours aux outils d'intelligence artificielle générative (ex. : ChatGPT) n'est pas autorisé pour la réalisation des évaluations du cours (travaux et examens) et entraînera un signalement à titre d'infraction de nature académique⁴.

Dans tous les cas, la déclaration des sources et références documentaires utilisées est requise. Le fait « d'utiliser totalement ou en partie un texte ou une production d'autrui ou tout matériel dont le contenu a été obtenu par le biais de ressources informatiques (incluant les outils d'intelligence artificielle comme ChatGPT), en le faisant passer pour sien », entre autres en n'indiquant pas les références entraînera automatiquement un signalement à titre d'infraction de nature académique⁴. Veuillez-vous référer au Guide de présentation des travaux écrits.

Échec à un cours

Conformément à l'article 2.12.3 du [Règlement 3 des études de 1^{er} cycle de l'UQAT](#), l'évaluation est continue en ce qu'elle tient compte, pendant toute la durée du cours, de tous les éléments susceptibles de révéler le niveau d'apprentissage et de formation atteint. C'est pourquoi, en cas d'échec d'un cours, il n'y a pas d'examen de reprise tenant lieu d'évaluation globale.

⁴ [Règlement 12 sur le plagiat](#), art.4

Travaux évalués	% de la note finale	Date limite de remise
Travail pratique individuel	20%	Livraison durant la semaine 14
Examen mi-session	40%	Voir à la semaine 9 du Moodle
Examen final	40%	Voir à la semaine 15 du Moodle

Détail des évaluations

(Les consignes et les grilles détaillées des évaluations sont disponibles sur le portail du cours)

Les examens seront faits en ligne et il sera permis d'utiliser des feuilles de notes. Ils comporteront une partie choix de réponse ainsi qu'une partie mise en situation

Le travail pratique évaluera l'ensemble des séances et il est conçu de façon que les étudiants puissent le continuer au fil des sessions qui suivent la présentation du travail

MÉTHODOLOGIE DE L'ENSEIGNEMENT

Rôles du professeur :

Le professeur collabore à la réussite de l'étudiant par le biais d'activités de réflexion qui contribuent à accroître les différents savoirs nécessaires à cette réussite. En d'autres mots, il transmet les informations pertinentes, oriente et guide l'étudiant dans sa démarche et répond aux demandes individuelles d'assistance en regard de l'atteinte des objectifs du cours et en évalue le degré d'atteinte. De plus, il indique les principes de fonctionnement du cours (par exemple les règles quant à la participation, aux arrivées tardives, aux consignes de sécurité s'il y a lieu, etc.).

Délai de réponse :

La résolution *DEP-2019-SG-287-14* du département des sciences de la gestion stipule que :

« Le professeur ou le chargé de cours répondra à l'étudiant dans un délai de deux (2) jours ouvrables. Pour les questions nécessitant des réponses plus élaborées, après avis transmis à l'intérieur de ce délai, une réponse complète sera fournie à l'intérieur de cinq jours ouvrables. Passé ces délais, et après avoir tenté une relance, l'étudiant peut aviser le directeur du département, pour les cours de 1^{er} cycle, ou le directeur du programme, pour les cours de 2^e cycle, afin qu'il communique par téléphone avec le professeur ou le chargé de cours concerné. Dans des circonstances particulières, le professeur ou chargé de cours qui ne serait pas en mesure de respecter momentanément ces délais doit en aviser ses étudiants. »

Rôles de l'étudiant :

De son côté, l'étudiant assume ses responsabilités quant à la prise en charge du développement de sa formation. Il s'en approprie les objectifs, se fait et réalise un plan de travail pour les atteindre et satisfait aux exigences (lectures, travaux, coopération) requises dans ce cours. Il doit évaluer l'enseignement et le cours avec objectivité.

De plus, il prend l'initiative de rencontrer individuellement le professeur au besoin. Bien sûr, ces rencontres professeur-étudiant ne peuvent avoir pour objectif de compenser l'absence au cours. L'étudiant ne peut utiliser son cellulaire ou autres équipements électroniques à l'intérieur d'un cours, à l'exception du matériel prévu dans un cadre pédagogique.

Aucun enregistrement audio ou vidéo n'est permis sans l'autorisation écrite de l'enseignant. Le non-respect de cette directive pourra entraîner des sanctions telles que prévues par les règlements et politiques de l'UQAT en vigueur.

SOURCES DOCUMENTAIRES

Matériel obligatoire :

Module 3- Assurance et gestion de risque. La collection de l'IPF. Éditions Yvon Blais.

Veillez-vous référer au site Web <https://www.uqat.ca/etudes/distance/gestion/cours/> pour l'achat du matériel obligatoire.